



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

débits de tabac

Question écrite n° 46405

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des buralistes de Moselle. En effet, la chambre professionnelle des buralistes de Moselle fait part de ses inquiétudes, craignant une déstabilisation des buralistes du fait d'une rémunération insuffisante et souligne que celle-ci risque d'être aggravée localement par les difficultés engendrées par le développement croissant des ventes transfrontalières. Par ailleurs, elle constate une diminution alarmante des petits débits de tabac en zone rurale et souhaite que soit prise en compte sa volonté de prolonger encore l'action de l'Etat dans les campagnes. Enfin, elle exprime le souhait de voir les buralistes participer à la réforme engagée actuellement à propos de la collecte de l'impôt. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46405

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2000, page 2943